

Expertise Aménagements et Equipements

- Contenu de la Formation
- Présentation et objectifs pédagogiques
- 7 jours de formation (49 heures) en présentiel

TARIF

Tarif public par personne
et par jour : **570 € HT**

*Tarif préférentiel, partenaire,
adhérent FEDEA > nous consulter*

LIEU

FEDEA Conseil & Formation

37 rue Catherine de la Rochefoucauld
75009 Paris



Expertise Aménagements et Equipements

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

Public visé >> Expert en assurance dommages aux biens et responsabilités IARD (non-auto).

Prérequis >> Expert justifiant au moins deux années d'expérience de terrain dans le métier et ayant, idéalement, une première approche du domaine du droit de la construction et des spécificités du bâtiment vers lesquelles il entend développer son activité.

Métier ciblé >> Expert en assurance dommages aux biens et responsabilités

Experts sollicités pour des sinistres relatifs au droit de la construction et/ou à des spécificités techniques sur des bâtiments plus particulièrement sur leurs équipements et aménagements.

Cette formation, au-delà de la préparation à la Certification de compétence EEA contribue, par ailleurs à l'entretien et au renouvellement de cette certification accordée pour une durée de 6 ans renouvelable, l'Expert ayant l'obligation de justifier de 10 journées de formation permanente par période de certification.

Moyens pédagogiques et techniques

La formation en présentiel intègre des pédagogies interactives facilitant l'ancrage des connaissances.

Elle favorise également le partage entre pairs.

Le corps enseignant est composé de professionnels reconnus, tels que : Experts Certifiés, Agréés et/ou Qualifiés, Spécialiste Génie Climatique, Ingénieurs Thermicien, Ingénieurs-Experts Certifiés EEA-ELAE. etc...

Les pédagogies exposées sont illustrées par l'étude de cas pratiques, cas vécus et/ou simulations. Des supports de cours sont remis aux stagiaires.

Principaux objectifs

- Se perfectionner dans les domaines concernant le second-œuvre
- Appréhender les diverses réglementations applicables en matière d'électricité
- Enrichir ses compétences en plomberie, chauffage, climatisation, VMC
- Comprendre et analyser les pathologies des façades
- Renforcer ses compétences en matière de chiffrage
- Maîtriser les différents aspects en lien avec la fumisterie.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques... Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Accessibilité

Chaque situation étant unique, toute personne étant en situation de handicap est invitée à se signaler par retour de mail afin qu'un accueil adapté lui soit proposé.

Expertise Aménagements et Equipements

PROGRAMME DE LA FORMATION

JOUR 1

→ **NF C.15-100**

Présentation générale

- Objectifs de la norme ;
- Evolutions et domaines d'application de la norme ;
- La norme et les normes internationales ;
- La norme et les normes et guides annexes et connexes.

Structure formelle de la norme

- Titres, parties, articles, paragraphes, sous-paragraphes ;

Principes fondamentaux

- Principaux dangers ;
- Protection contre les chocs électriques, les effets thermiques, les surintensités, les courants de défaut, les surtensions ;
- Les différents schémas des liaisons à la terre.

Branchement des installations

- Types de branchements ;
- Caractéristiques ;
- Limites des normes et des responsabilités ;
- Disjoncteur de branchement et coupure d'urgence ;
- Tableau (général, divisionnaires) ;
- Gaine technique de logement.

Protection des personnes

- Contacts directs et indirects ;
- Isolement/éloignement des parties actives ;
- Degrés de protection, mise à la terre et liaisons équipotentielles ;
- Coupure sur défaut ;
- Dispositifs différentiels.

Protection des circuits

- Surtensions, section de conducteurs, surtensions, sectionnement.

Canalisations et mise en œuvre

- Types, modes de pose, connexions, appareillages.

Expertise Aménagements et Equipements

PROGRAMME DE LA FORMATION

JOUR 2

→ NF C.15-100 (suite)

Exemples d'emplacements et d'installations spéciaux

- Salles d'eau, cuisines, locaux humides, extérieur, chauffages, éclairages très basse tension, piscines.

Vérifications et contrôles

- Différents points – Consuel.

Aspects pratiques liés à l'expertise

- **Cas concrets ;**
- Sinistres partiels ;
- Conformité et vice de construction ;
- Obligation de mise aux normes ;
- Devoir de conseil ;
- Responsabilités du fournisseur d'électricité et des fabricants.

→ NF C.18-510

Prévention du risque électrique et norme NF C.18-510

Présentation des enjeux et de l'évolution réglementaire

- Les dangers de l'électricité ;
- Les accidents du travail ;
- L'évolution réglementaire et les sanctions applicables.

La Norme NF C.18-510 et ses implications

- Domaine d'application ;
- Dispositions générales et rôle des divers acteurs ;
- Habilitation et formation ;
- Symboles d'habilitations ;
- Notions sur l'environnement des opérations, les habilitations nécessaires ;
- Formation et Habilitation de l'Expert.

Expertise Aménagements et Equipements

PROGRAMME DE LA FORMATION

JOUR 3 ET JOUR 4

→ VENTILATION / VMC

- Contexte et besoins
- L'air dans son milieu
- Textes réglementaires
- Différents principes de ventilation
- Entretien / Maintenance
- Pathologies

→ CHAUFFAGE / CLIMATISATION

Installations individuelles

- Chaudières : gaz / fuel / autres
- Solaire
- PAC : aérothermie géothermie (eau / gaz)
- Détente directe
- Radiateurs
- Plancher chauffant
- Unités intérieures à détente directe
- Pathologies

Installations collectives

- Chaufferie + radiateurs ou planchers chauffants
- Production eau glacée
- PAC : Installations à détente directe réversibles ou non
- Installation Tout air
- Autres types d'installation
- Pathologies

→ PLOMBERIE

- Température bouclage et Légionnelle dans réseaux ECS
- Corrosion/érosion des tuyauteries

Expertise Aménagements et Equipements

PROGRAMME DE LA FORMATION

JOUR 5

➔ PATHOLOGIES DES BATIMENTS – LES FACADES

Conception de la façade

- Solidité
- Etanchéité à l'eau et à l'air
- Esthétique
- Confort thermique et confort acoustique

Les fissures de façade

- Déformation / Fluage
- Dilatation
- Retrait
- Les planchers
- Balcons et Acrotères

Improprété à destination

- Infiltrations d'eau
- Condensations ou fuites
- Bruit
- Non-conformités

Réparations

- Respect de l'esthétique
- Durabilité de la solution
- Fissure vivante ou active
- Revêtement souple
- Réparation des éclats de béton

Enduits et briques

- Carbonatation
- Spectre
- Décollement
- Faïençage ou fissuration plus franche
- Micro-organisme
- Salissure

Equipements

- Pavés de verre
- Carrelage
- Revêtement souple
- ITE ou ETICS

Menuiserie et vitrage

Expertise Aménagements et Equipements

PROGRAMME DE LA FORMATION

JOUR 6

ESTIMER ET CHIFFRER LE COUT D'UNE OPERATION DE CONSTRUCTION

→ Paramètres pouvant influencer une estimation en neuf et en réhabilitation

- Type de construction (individuelle, collectif, verticale, horizontale)
- Localisation
- Complexité
- Système constructif

→ Les Acteurs dans l'acte de construire : Rôles, obligations, limites de prestations et responsabilités

- Architecte / Maitre d'œuvre
- Bureaux d'études techniques (Structure, géotechnique, fluide, thermique, électricité ...)
- Géomètre
- Economiste construction
- CSPS
 - Questions / Réponses

→ Autorisation administrative dans la construction

- Permis de construire
- Déclaration de travaux
- Autorisation de travaux
- Cas de construction sans demande d'autorisation
- Conséquence du type d'autorisation administrative sur le chiffrage
 - Questions / Réponses

→ Spécificité du chiffrage d'un sinistre à fort enjeux

- Présentation
- Allotissement
- Plans / Croquis
- Niveaux de précisions : Pour quel objectif ?
- Différence entre un chiffrage de dommages et un chiffrage de réalisation
- Contexte (présence d'un maitre d'œuvre, expert d'assuré, de tiers, d'une entreprise)
- « Vendre son chiffrage », Quel est le meilleur chiffrage ?
- Vétustés
- Mise en conformité
- Outils de chiffrage
- IA dans le chiffrage
- Limite de l'expertise et de la Maîtrise d'œuvre
- Contentieux, Expertises judiciaires (principes contradictoires, acteurs, stratégies)
 - Questions / Réponses

Expertise Aménagements et Equipements

PROGRAMME DE LA FORMATION

JOUR 6 (suite)

→ Principes et éléments de chiffrage

- Prix unitaire (nomenclatures, base de données, évaluation, prix de marché)
- Déboursé sec (reconstruction d'un prix unitaire)
- Ratios technique (Gros œuvre, Charpente, Couverture ...)
- Ratios économiques
 - Questions / Réponses

→ Principaux système constructif (Prix Unitaire, ratios)

- Structure
- Charpente
- Couverture
- Menuiseries extérieures
- Plâtrerie Menuiserie intérieure
- Revêtement de sol
- Chauffage

JOUR 7

→ CHAUFFAGE AU BOIS - FUMISTERIE

L'utilisation du bois et de ses dérivés comme combustible

Les divers types d'appareils de chauffage utilisant le bois comme combustible
(Poêles et chaudières à bûches ou pellets, inserts, chaudières à plaquettes...);

Les DTU 24.1 et 24.2

- Analyse et applications pratiques
- Les principes d'une bonne installation
- Les principes de réparation après feu de cheminée
- Points de vigilance au sujet de la validation par les experts des devis de réparation

Sinistres - analyse des causes et remèdes :

- Feu de cheminée
- Coup de feu
- Bistrage et condensation
- Explosion

Jurisprudence : analyse de cas